

## PLAN DE COURS

### POL-7071 : Représentation des intérêts

NRC 18194 | Hiver 2024

Formule d'enseignement : Présentiel-Hybride

Temps consacré : 3-0-6

Crédit(s) : 3

Ce cours permet à l'étudiant d'acquérir une compréhension du phénomène du lobbying et des actions liées à la promotion et à la représentation des intérêts. Le cours permet également à l'étudiant d'acquérir une compétence pratique préparant à des interventions de représentation des intérêts.

Ce cours est offert en présentiel-hybride. Certaines semaines sont en classe, d'autres semaines en rencontre synchrone. Une présence à heure fixe est requise toutes les semaines.

### Plage horaire

Cours en classe			
vendredi	09h00 à 11h50	<a href="#">DKN-1447</a>	Le 19 janv. 2024
	09h00 à 11h50	<a href="#">DKN-1447</a>	Le 26 janv. 2024
	09h00 à 11h50	<a href="#">DKN-1447</a>	Le 23 févr. 2024
	09h00 à 11h50	<a href="#">DKN-1447</a>	Le 19 avr. 2024
	09h00 à 11h50	<a href="#">DKN-1447</a>	Le 26 avr. 2024
Classe virtuelle synchrone			
vendredi	09h00 à 11h50	Le 2 févr. 2024	
	09h00 à 11h50	Le 9 févr. 2024	
	09h00 à 11h50	Le 16 févr. 2024	
	09h00 à 11h50	Le 1 mars 2024	
	09h00 à 11h50	Le 15 mars 2024	
	09h00 à 11h50	Le 22 mars 2024	
	09h00 à 11h50	Le 5 avr. 2024	
	09h00 à 11h50	Le 12 avr. 2024	

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

### Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=161333>

### Coordonnées et disponibilités

Samuel Defacqz  
Professeur adjoint  
DKN-4407

<https://www.fss.ulaval.ca/notre-faculte/repertoire-du-personnel/samuel-defacqz>  
[samuel.defacqz@pol.ulaval.ca](mailto:samuel.defacqz@pol.ulaval.ca)

## Soutien technique


### CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248  
[aide@cstip.ulaval.ca](mailto:aide@cstip.ulaval.ca)

Téléphone :  
418-656-2131 poste 405222  
418-656-5222


### Informations techniques importantes

[Équipez-vous pour réussir](#) 

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#) 

[Liste des navigateurs supportés](#) 

[Avis important concernant les appareils mobiles](#)  (iOS, Android, Chrome OS)

[TeamViewer](#)  est l'application utilisée par le *CSTIP* pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

### Plateformes de vidéoconférence institutionnelles

Voici l'information essentielle pour vous connecter à l'une ou l'autre de nos plateformes de vidéoconférence institutionnelles.

[Microsoft Teams ULaval](#) 

[Zoom ULaval](#) 

# Sommaire

---

Description du cours .....	4
Objectifs généraux .....	4
Objectifs spécifiques .....	4
Approche pédagogique .....	4
Contenu et activités .....	4
Évaluations et résultats .....	5
Liste des évaluations .....	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives .....	6
Participation aux discussions lors des séances .....	6
Examen de mi-session .....	6
Présentation orale d'une lettre de contact politique .....	7
Rédaction d'une lettre de contact politique .....	7
Examen final .....	8
Informations détaillées sur les évaluations formatives .....	8
Proposition de sujet pour la lettre de contact politique .....	9
Version de travail de la lettre de contact politique .....	9
Barème de conversion .....	9
Règlements et politiques institutionnels .....	10
Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle .....	11
Évaluation du cours .....	11
Absence à une évaluation et retard de dépôt .....	11
Utilisation de systèmes d'intelligence artificielle générative .....	11
Présence et enregistrement des séances de cours .....	12
Matériel didactique .....	12
Lectures et présentations .....	12
Bibliographie et annexes .....	12
Bibliographie .....	12

# Description du cours

---

## Objectifs généraux

Ce cours a pour objectif de permettre aux étudiantes et étudiants d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à la compréhension du phénomène du lobbyisme et des actions de représentation des intérêts dans différents systèmes politiques (au Québec principalement, mais également au Canada, aux États-Unis ou encore dans l'Union européenne...). Le cours aborde toutes les étapes du processus de production de l'influence : l'émergence de l'action collective et la mobilisation des groupes d'intérêt, les dynamiques de la population des organisations d'intérêt, les actions d'influence des décisions publiques, ou encore les effets (ou l'absence d'effets) de ces actions d'influence.

Ce cours vise également à acquérir des compétences pratiques qui préparent à la conduite d'interventions de représentation des intérêts, comme analyser un contexte d'action politique, identifier des concurrents ou des alliés dans la défense d'une cause ou d'un secteur, ou encore choisir les instruments idoines pour tenter d'influencer les titulaires de charges publiques.

## Objectifs spécifiques

### Objectifs de connaissance

- Mémoriser les concepts de base de la représentation des intérêts
- Acquérir les différents éléments analytiques qui permettent de saisir les enjeux de la représentation des intérêts dans différents systèmes politiques
- Distinguer la spécificité de la représentation des intérêts au Québec et enregistrer les règles de son encadrement

### Objectifs de compréhension

- Discuter de textes scientifiques, officiels ou de vulgarisation sur la représentation des intérêts
- Analyser des enjeux et documents de communication politique, à la lumière notamment de théories et cadres d'analyse sur la représentation des intérêts

### Objectifs de synthèse

- Produire un document de communication politique qui peut être utilisé dans le cadre d'activités de représentation d'intérêts
- Transmettre l'analyse d'enjeux de représentation des intérêts lors d'une communication orale

## Approche pédagogique

L'approche pédagogique du cours se fonde sur une combinaison d'exposés magistraux, de discussions de publications scientifiques, officielles ou de vulgarisation par les étudiantes et étudiants et la réalisation d'un travail pratique tout au long de la session. Les exposés de l'enseignant et des personnes invitées lors de certaines séances visent à initier l'auditoire aux enjeux de la représentation des intérêts et aux cadres d'analyses qui permettent d'appréhender ces enjeux dans différents systèmes politiques. Les étudiantes et étudiants sont également amenés à discuter des lectures proposées pour chaque séance. Enfin, les étudiants et étudiantes sont encadrés afin de réaliser un document de communication politique dans le cadre d'activités de représentation d'intérêts. L'organisation du cours repose donc sur la participation régulière des étudiantes et étudiants et leur engagement dans le travail en classe et en dehors des séances de cours. Pour réaliser le travail pratique, les étudiantes et étudiants sont invités à choisir un groupe d'intérêt (à définir en coordination avec l'enseignant). Un suivi est organisé afin de fournir des retours sur l'avancement de ce travail.

## Contenu et activités

---

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Séance 1. Introduction : la représentation des intérêts	19 janv. 2024 en classe

Séance 2. Les groupes d'intérêt et les représentants et représentantes d'intérêt [Exercice prévu : pour celles et ceux qui le peuvent, emportez un ordinateur ou un téléphone intelligent en classe]	26 janv. 2024 en classe
Séance 3. La représentation des intérêts au Québec et son encadrement Séance avec une invitée : Mme Isabelle Bélanger, adjointe exécutive à la direction de Lobbyisme Québec	2 févr. 2024 à distance
Séance 4. L'accès aux décideurs et les systèmes d'intermédiation des intérêts Séance avec un invité (à confirmer) : Prof. François Blais, ancien Ministre du Gouvernement du Québec, notamment Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, et Ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	9 févr. 2024 à distance
Séance 5. Les stratégies de représentation des intérêts Séance avec un invité : M. Mathieu Santerre, président de L'Orange bleue, affaires publiques inc.	16 févr. 2024 à distance
Séance 6. La représentation des intérêts dans une perspective comparée	23 févr. 2024 en classe
Séance 7. Examen de mi-session	1 mars 2024 à distance
Semaine de lecture – du 4 au 8 mars inclusivement	
Séance 8. L'influence de la représentation des intérêts sur l'action publique	15 mars 2024 à distance
Séance 9. La légitimité et les aspects éthiques de la représentation des intérêts	22 mars 2024 à distance
congé de Pâques	29 mars 2024
Séance 10. La représentation des intérêts dans les arènes internationales : le cas de l'Union européenne	5 avr. 2024 à distance
Séance 11. Suivi personnalisé des lettres de contact politique	12 avr. 2024 à distance
Séance 12. Présentation des lettres de contact politique Présentations finales, discussion avec la classe et évaluation des lettres de contact politique	19 avr. 2024 en classe
Séance 13. Examen final	26 avr. 2024 en classe

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

## Évaluations et résultats

### Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Participation aux discussions lors des séances	Du 26 janv. 2024 à 09h00 au 19 avr. 2024 à 11h50	Individuel	15 %
Examen de mi-session	Le 1 mars 2024 de 09h00 à 11h50	Individuel	20 %
Lettre de contact politique (Somme des évaluations de ce regroupement)			40 %
Présentation orale d'une lettre de contact politique	Dû le 18 avr. 2024 à 12h00	Individuel	20 %
Rédaction d'une lettre de contact politique	Dû le 22 avr. 2024 à 12h00	Individuel	20 %
Examen final	Le 26 avr. 2024 de 09h00 à	Individuel	25 %

## Formatives

Titre	Date	Mode de travail
Proposition de sujet pour la lettre de contact politique	Dû le 23 févr. 2024 à 12h00	Individuel
Version de travail de la lettre de contact politique	Dû le 5 avr. 2024 à 12h00	Individuel

## Informations détaillées sur les évaluations sommatives

### Participation aux discussions lors des séances

Date : Du 26 janv. 2024 à 09h00 au 19 avr. 2024 à 11h50

La participation aux discussions lors des séances de cours est évaluée individuellement et en continu

Mode de travail : Individuel

Pondération : 15 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Qualité et pertinence des interventions (cf. détails dans les directives de l'évaluation)	20

Remise de l'évaluation : Évaluation de la participation lors des séances du cours, en classe (DKN-1447) et en ligne

Directives de l'évaluation :

Les points sont attribués en fonction des critères suivants :

- De 16 à 20 points (A-\A\A+) : L'étudiante ou l'étudiant intervient lors des discussions en séance, pour exprimer des questions ou des commentaires pertinents et de grandes qualités sur les sujets discutés. Ces questions et commentaires ouvrent le débat sur les thèmes abordés, apportent une perspective originale, ou font la synthèse entre différents faits, idées, résultats ou concepts utilisés dans les lectures ou les exposés. Ces interventions démontrent une excellente préparation et prouvent une parfaite maîtrise de la matière et des enjeux traités dans le cours.
- De 14 à 15,9 points (B-\B\B+) : L'étudiante ou l'étudiant intervient lors des discussions en séance, pour exprimer des questions ou des commentaires pertinents sur les sujets discutés. Ces questions et commentaires alimentent le débat sur les sujets discutés et sont basés sur les idées, faits, résultats ou concepts utilisés dans les lectures ou les exposés. Ces interventions démontrent une bonne préparation et prouvent une maîtrise de la matière et des enjeux abordés au cours.
- De 12 à 13,9 points (C\C\+) : L'étudiante ou l'étudiant intervient lors des discussions en séance, pour exprimer des questions ou des commentaires sur les sujets discutés. Ces questions sont des questions d'éclaircissement et ces commentaires visent principalement à restituer des idées, des faits, des résultats ou des concepts utilisés dans les lectures ou les exposés. Ces interventions démontrent une préparation acceptable et prouvent une maîtrise élémentaire de la matière et des enjeux abordés au cours.
- De 0 à 11,9 points (E) : L'étudiante ou l'étudiant n'intervient pas ou peu lors des discussions en séance (absence; ou peu ou pas de questions ou commentaires), ou ses interventions sont hors sujet, ne cadrent pas avec les échanges ou sont exemptes d'intérêt pour les discussions lors des séances

### Examen de mi-session

Titre du questionnaire : [Examen de mi-session](#)

Période de disponibilité : Le 1 mars 2024 de 09h00 à 11h50

Tentatives : 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Directives :

Vous êtes invités à répondre à toutes les questions qui composent cet examen à distance en respectant, quand il y a lieu, le nombre de mots maximum indiqué (il n'y a jamais de nombre de mots minimum requis). Vous disposez de 2 h 50 pour réaliser cet examen (disponible de 9 h à 11 h 50).

Pour rappel, cet examen est individuel. Aussi, il est interdit de communiquer avec vos collègues de classe à propos du cours ou de cette évaluation durant toute la durée de cet examen (de 9 h à 11 h 50, le jour indiqué), par écrit ou oralement, ou par quelque moyen que ce soit. Toute tricherie ou tout plagiat entre documents d'examen seront sanctionnés. Afin de mieux vous préparer à remplir votre examen et gérer votre temps, lisez attentivement toutes les questions de l'examen avant de commencer à répondre aux questions.

---

## Présentation orale d'une lettre de contact politique

Date de remise : 18 avr. 2024 à 12h00

Présentation orale lors de la séance 12, le 19 avril, en classe. Le support de la présentation est à déposer dans la boîte de dépôt le jour qui précède la séance (18 avr.), à 12 h au plus tard

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Maîtrise de l'environnement institutionnel choisi et des logiques de la représentation des intérêts	4
Pertinence de la communication politique	3
Présentation générale et qualité de la communication orale	3

Remise de l'évaluation :

[Boîte de dépôt](#)

Présentation orale lors de séance 12, en classe

Directives de l'évaluation :

Cette présentation orale prend la forme d'un jeu de rôle destiné à détailler une lettre de contact politique qu'un groupe d'intérêt s'apprête à envoyer à un titulaire de charge publique à propos d'un sujet au choix. Pour rappel, la lettre produite est fictive, mais le groupe d'intérêt et le titulaire de charge publique sont réels. Le sujet de la communication doit également être réaliste. Chaque étudiant ou étudiante joue le rôle de collaborateur ou collaboratrice, ou conseiller ou conseillère du groupe d'intérêt choisi. Il ou elle présente le projet de lettre au bureau exécutif (ou à l'assemblée générale, ou un organe équivalent) du groupe d'intérêt. Chaque personne doit alors présenter brièvement le contenu de la lettre, c'est-à-dire : (1) les enjeux du sujet traité et la demande du groupe d'intérêt; (2) la logique du choix du ou des destinataires; (3) les principaux arguments avancés; (4) les points essentiels de la présentation du groupe auprès du ou des destinataires; (5) les prochaines étapes ou les autres destinataires envisagés. La présentation dure entre 5 et 7 minutes (à confirmer en fonction du nombre de présentations) et doit répondre aux standards d'une présentation professionnelle. Un support visuel vient accompagner la présentation.

### Critères d'évaluation

1) *Maîtrise de l'environnement institutionnel choisi et des logiques de la représentation des intérêts (40 %)*. La présentation démontre que l'étudiante ou l'étudiant maîtrise le fonctionnement de l'environnement institutionnel et les concepts, le vocabulaire et les logiques de la représentation des intérêts.

2) *Pertinence de la communication politique (30 %)*. Chaque élément présenté est convaincant et l'argumentation de son bienfondé est claire. Les points présentés sont pertinents et réalistes.

3) *Présentation générale et qualité de la communication orale (30 %)*. La présentation et le support sont bien structurés et proposés dans un format professionnel. Le propos est clair, direct et concis. La présentation respecte les directives d'évaluation et la qualité de la langue est impeccable.

## Rédaction d'une lettre de contact politique

Date de remise : 22 avr. 2024 à 12h00

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Maîtrise de l'environnement institutionnel choisi et des logiques de la représentation des intérêts	4
Pertinence de la communication politique	4
Présentation générale et qualité de la langue	2

Remise de l'évaluation :

[Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Ce travail pratique consiste à produire une lettre de contact politique qu'un groupe d'intérêt va envoyer à un titulaire de charge publique à propos d'un sujet au choix. La lettre produite est fictive, mais le groupe d'intérêt et le destinataire doivent être réels. Le sujet de la communication doit être réaliste (demande à partir d'une situation réelle d'un dossier politique en cours, une initiative du groupe d'intérêt sur un sujet plausible...). Chaque étudiante ou étudiant sélectionne un groupe d'intérêt et se met dans la peau d'un collaborateur ou une collaboratrice, ou d'un conseiller ou une conseillère de cette organisation. Il ou elle doit alors rédiger une lettre pour entrer en contact avec un titulaire de charge publique qui existe réellement (dans un système politique au choix) pour tenter d'influencer son action à propos du sujet sélectionné. La lettre, de 1 à 3 pages, doit répondre aux standards d'une lettre politique entre un groupe d'intérêt et un acteur politique ou administratif. Le sujet et le groupe d'intérêt sont choisis librement, en fonction des intérêts des étudiants et étudiantes ou de l'actualité, et en concertation avec le professeur.

### Critères d'évaluation

1) *Maîtrise de l'environnement institutionnel choisi et des logiques de la représentation des intérêts (40 %)*. La lettre démontre que l'étudiante ou l'étudiant maîtrise le fonctionnement de l'environnement institutionnel choisi et les concepts, le vocabulaire et les logiques de la représentation des intérêts.

2) *Pertinence de la communication politique (40 %)*. Chaque élément présenté est convaincant et l'argumentation de son bienfondé est claire. Les points présentés sont pertinents et réalistes. La lettre recèle un réel potentiel d'utilisation par des professionnelles ou professionnels de la représentation des intérêts.

3) *Présentation générale et qualité de la langue (20 %)*. La lettre est bien structurée et présentée dans un format professionnel. Le style utilisé est clair, direct, concis. La lettre respecte les directives d'évaluation et la qualité de la langue est impeccable.

---

## Examen final

Date et lieu : Le 26 avr. 2024 de 09h00 à 11h50 , DKN-1447

Mode de travail : Individuel

Pondération : 25 %

Remise de l'évaluation : DKN-1447

Directives de l'évaluation :

Vous êtes invités à répondre à toutes les questions qui composent cet examen en respectant, quand il y a lieu, l'espace indiqué (il n'y a pas de nombre de mots ou de pages minimum requis). Vous disposez de 2 h 50 pour réaliser cet examen (9 h – 11 h 50).

Pour rappel, cet examen est individuel. Aussi, il est interdit de communiquer avec vos collègues de classe durant toute la durée de cet examen, par écrit ou oralement, ou par quelque moyen que ce soit. Toute tricherie ou tout plagiat entre documents d'examen seront sanctionnés.

## Informations détaillées sur les évaluations formatives



---

## Proposition de sujet pour la lettre de contact politique

Date de remise : 23 févr. 2024 à 12h00  
Mode de travail : Individuel  
Remise de l'évaluation : [samuel.defacqz@pol.ulaval.ca](mailto:samuel.defacqz@pol.ulaval.ca)  
Directives de l'évaluation :

Chaque étudiante et étudiant est invité à envoyer une proposition de groupe d'intérêt et d'enjeu (tous deux réels) par courriel à l'enseignant (au plus tard, le 23 février, à 12 h). Ce sujet fera l'objet du travail pratique (lettre de contact politique). La sélection du groupe et de l'enjeu peut être faite dans un système institutionnel au choix. Le sujet final sera arrêté en concertation avec l'enseignant.

---

## Version de travail de la lettre de contact politique

Date de remise : 5 avr. 2024 à 12h00  
Mode de travail : Individuel  
Critères de correction :

Critère	Notation
Maîtrise de l'environnement institutionnel choisi et des logiques de la représentation des intérêts	4
Pertinence de la communication politique	4
Présentation générale et qualité de la langue	2

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)  
Directives de l'évaluation :

Ce travail pratique (ici en version formative) consiste à produire une lettre de contact politique qu'un groupe d'intérêt va envoyer à un titulaire de charge publique à propos d'un sujet au choix. La lettre produite est fictive, mais le groupe d'intérêt et le destinataire doivent être réels. Le sujet de la communication doit être réaliste. Chaque étudiante ou étudiant sélectionne un groupe d'intérêt et se met dans la peau d'un collaborateur ou une collaboratrice, ou d'un conseiller ou une conseillère de cette organisation. Il ou elle doit alors rédiger une lettre pour entrer en contact avec un titulaire de charge publique qui existe réellement (dans un système politique au choix) pour tenter d'influencer son action à propos du sujet sélectionné. La lettre, de 1 à 3 pages, doit répondre aux standards d'une lettre politique entre un groupe d'intérêt et un acteur politique ou administratif. Le sujet et le groupe d'intérêt sont choisis librement, en fonction des intérêts des étudiants et étudiantes ou de l'actualité, et en concertation avec le professeur.

Une rétroaction sur cette première version de la lettre est prévue lors des rencontres individuelles, organisées lors de la semaine du 8 avril (pas de séance collective lors de la séance 11)

## Critères d'évaluation

1) *Maîtrise de l'environnement institutionnel choisi et des logiques de la représentation des intérêts (40 %)*. La lettre démontre que l'étudiante ou l'étudiant maîtrise le fonctionnement de l'environnement institutionnel choisi et les concepts, le vocabulaire et les logiques de la représentation des intérêts.

2) *Pertinence de la communication politique (40 %)*. Chaque élément présenté est convaincant et l'argumentation de son bienfondé est claire. Les points présentés sont pertinents et réalistes. La lettre recèle un réel potentiel d'utilisation par des professionnelles ou professionnels de la représentation des intérêts.

3) *Présentation générale et qualité de la langue (20 %)*. La lettre est bien structurée et présentée dans un format professionnel. Le style utilisé est clair, direct, concis. La lettre respecte les directives d'évaluation et la qualité de la langue est impeccable.

---

## Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	65	69,99
C	60	64,99
E	0	59,99

## Règlements et politiques institutionnels

### Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

### Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

### Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : [http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers\\_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf](http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf)

### Politique relative à l'absence aux activités évaluées et à leurs reprises

La Politique relative à l'absence aux activités évaluées et à leurs reprises concerne l'absence aux activités évaluées pour tous les cours de 1er, 2e et 3e cycles offerts par le Département de science politique. Elle vise à assurer un traitement uniforme et équitable pour tous les étudiants.

L'absence à une activité évaluée est une situation exceptionnelle qui doit être justifiée par des motifs suffisamment sérieux, relevant de circonstances non prévisibles et indépendantes de la volonté de l'étudiant.e.

Pour lire la politique entière et remplir le formulaire de demande de reprise : <https://www.fss.ulaval.ca/sites/fss.ulaval.ca/files/fss/science-politique/monPortail/Pol-PolitiqueRelativeAbsenceActivitesEvalueesLeursReprises.pdf>

## Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en accueil et soutien spécialisé en situation de handicap (ACSESH) est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site [monPortail.ulaval.ca/accommodement](https://monPortail.ulaval.ca/accommodement) et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible.

Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans [monPortail.ulaval.ca/accommodement](https://monPortail.ulaval.ca/accommodement) pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans [monPortail.ulaval.ca/accommodement](https://monPortail.ulaval.ca/accommodement) afin que celles-ci puissent être mises en place. Notez que l'activation doit s'effectuer au cours des 2 premières semaines de cours.

## Évaluation du cours

Lorsque l'évaluation sera disponible, chaque étudiante et étudiant sera invité à fournir son appréciation du cours. En outre, des retours sur l'enseignement sont toujours les bienvenus (par exemple par courriel, ou à la fin des séances)

## Absence à une évaluation et retard de dépôt

Toute absence (non motivée officiellement, cf. ci-dessus) à une évaluation entraînera la note de zéro.

Tout retard dans la remise des travaux sera pénalisé à raison de 10 % par jour de retard, appliqué dans la minute suivant l'échéance fixée (l'heure de la boîte de dépôt électronique faisant foi)

## Utilisation de systèmes d'intelligence artificielle générative

L'utilisation de systèmes d'intelligence artificielle (IA) générative n'est pas encouragée dans le cadre de ce cours. Toutefois, les étudiantes et étudiants peuvent utiliser l'IA générative, à condition que cette utilisation soit mentionnée conformément aux instructions suivantes :

Toute évaluation (formative ou sommative; examen, travail, présentation orale...) pour laquelle un système d'IA générative a été utilisé, pour quelques raisons que ce soit, doit être accompagnée d'un document de déclaration d'utilisation qui contient toutes les informations reprises ci-dessous. Si ce document ne peut pas être directement annexé au document d'évaluation (ex. : examen en ligne, présentation orale...), il doit être envoyé au professeur par courriel dès le dépôt ou la réalisation de l'évaluation.

Ce document doit indiquer clairement :

- (1) le nom de l'étudiant ou étudiante;
- (2) l'évaluation concernée et la date de réalisation ou de dépôt;
- (3) le système d'IA générative qui a été utilisé;
- (4) a. l'utilisation ou les utilisations de l'IA générative qui ont été faites (ex. : mieux comprendre un concept; générer un plan d'écriture; générer des réponses à une question, des idées, des exemples; recevoir une rétroaction sur une portion du travail...); [répéter tous les éléments du point 4 pour chaque utilisation]
- b. l'ensemble des requêtes qui ont été utilisées;
- c. les réponses complètes reçues par le système d'IA;
- d. la manière dont ces réponses ont été intégrées dans l'évaluation.

Une utilisation de l'IA générative qui ne suit pas ces directives constitue une infraction qui sera sanctionnée de la note de zéro pour l'évaluation concernée. Pour rappel, il revient également aux étudiantes et étudiants de s'assurer de respecter les attentes en matière de citation et de référence (consulter le *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants et étudiantes de l'Université Laval*, cf. le lien ci-dessus).

Les limites de l'utilisation de systèmes d'IA générative seront exposées et discutées collectivement lors de la première séance de cours

## Présence et enregistrement des séances de cours

Les séances en classe nécessitent une présence effective dans le local prévu aux dates et heures indiquées. Les séances à distance nécessitent l'assistance à toute la durée du cours en ligne. Aucune séance de cours, en présence ou à distance, ne sera enregistrée.

Cette dernière disposition peut être exceptionnellement levée pour les étudiants et étudiantes ayant obtenu des mesures d'accommodements scolaires.

## Matériel didactique

---

### Lectures et présentations

Les lectures (obligatoires et facultatives) seront disponibles sur les pages de contenu de chaque séance (liens vers les documents postés en amont des séances). Les présentations utilisées lors des séances seront ajoutées *a posteriori* sur ces mêmes pages de contenu.















## Bibliographie et annexes


---

### Bibliographie

Les références (accompagnées de liens pour un accès adéquat) utilisées pour les séances de cours seront ajoutées à la page de contenu de chaque séance, sur le site de cours. Certaines références pourront aussi être ajoutées dans cette section tout au long de la session

- Althaus, M. (2015). Recruiting the competent lobbyist: Career options and employer demands in Germany. *Interest groups & Advocacy*, 4(1), 76-100. <https://doi.org/10.1057/iga.2014.28> 
- Beyers, J., Eising, R., & Maloney, W. (2008). Researching interest group politics in Europe and elsewhere: much we study, little we know? *West European Politics*, 31(6), 1103-1128. <https://doi.org/10.1080/01402380802370443> 
- Binderkrantz, A. S., & Pedersen, H. H. (2016). what is access? a discussion of the definition and measurement of interest group access. *European Political Science*. <https://doi.org/10.1057/eps.2016.17> 
- Boucher, M., & Cooper, C. A. (2019). Consultant Lobbyists and Public Officials: Selling Policy Expertise or Personal Connections in Canada? *Political Studies Review*, 17(4), 340-359. <https://doi.org/10.1177/1478929919847132>
- Boucher, M., & Cooper, C. A. (2021). Lobbying and Democratic Governance in Canada. *Interest groups & Advocacy*. <https://doi.org/10.1057/s41309-021-00133-0> 
- Boucher, M., & Saint-Martin, D. (2012). La nouvelle bureaucratie de l'intégrité: les politiques publiques d'éthique et de lobbying. In Pierre P Tremblay (Ed.), *L'administration contemporaine de l'État: une perspective canadienne et québécoise* (pp. 195-208). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Bouwen, P. (2004). Exchanging access goods for access: A comparative study of business lobbying in the European Union institutions. *European Journal of Political Research*, 43(3), 337-369. <https://doi.org/10.1111/j.1475-6765.2004.00157.x> 
- Commissaire au lobbying du Québec. (2019). *Simplicité, clarté, pertinence, efficacité : Réforme de l'encadrement du lobbying*. [https://www.commissairelobby.qc.ca/fileadmin/Centre\\_de\\_documentation/Documentation\\_institutionnelle/2019-06-13\\_Enonce-principes-CLQ.pdf](https://www.commissairelobby.qc.ca/fileadmin/Centre_de_documentation/Documentation_institutionnelle/2019-06-13_Enonce-principes-CLQ.pdf)
- Crepaz, M. (2017). Why do we have lobbying rules? Investigating the introduction of lobbying laws in EU and OECD member states. *Interest groups & Advocacy*, 6(3), 231-252. [doi:10.1057/s41309-017-0025-x](https://doi.org/10.1057/s41309-017-0025-x) 
- Defacqz, S. (2021). *Comment étudier la légitimité des groupes d'intérêt ?* In L. Damay & V. Jacquet (Eds.), *Les transformations de la légitimité démocratique: Idéaux, revendications et perceptions* (pp. 251-271). Academia-L'Harmattan. [Lien RG](#) 

- Defacqz, S. (2018). The Legitimacy of European Networks: Perspectives from Belgian Civil Society Organisations. *Journal of Contemporary European Research*, 14(2), 123-137. <https://jcer.net/index.php/jcer/article/view/874> 
- Defacqz, S., & Dupuy, C. (2020). Gouvernance multi-niveaux, groupes d'intérêt et politiques publiques en Europe. *Fédéralisme–Régionalisme*, 20(1), 1-17. [Lien RG](#) 
- Defacqz, S., & Koutroubas, T. (2021). Groupes d'intérêt et lobbying. In T. Struye de Swielande, V. Rosoux, & T. de Wilde d'Estmael (Eds.), *La politique étrangère à l'épreuve de la fragmentation* (pp. 169-184). Peter Lang. [Lien RG](#) 
- Dialer, D., & Richter, M. (2019). *Lobbying in Europe: Professionals, Politicians, and Institutions Under General Suspicion?* In D. Dialer & M. Richter (Eds.), *Lobbying in the European Union: Strategies, Dynamics and Trends* (pp. 1-18). Springer International Publishing. [https://doi.org/10.1007/978-3-319-98800-9\\_1](https://doi.org/10.1007/978-3-319-98800-9_1) 
- Dionigi, M. K. (2017). *Lobbying in the European Parliament: The Battle for Influence*. Palgrave Macmillan.
- Dür, A. (2008). Interest groups in the European Union: How powerful are they? *West European Politics*, 31(6), 1212-1230. <https://doi.org/https://doi.org/10.1080/01402380802372662> 
- Grossman, E., & Saurugger, S. (2012). *Les groupes d'intérêt. Action collective et stratégies de représentation* (2ème ed.). Paris: Armand Colin. <https://www.cairn.info/les-groupes-d-interet--9782200259983.htm> 
- Haute Autorité pour la transparence de la vie publique. (2020). *Étude comparative des dispositifs d'encadrement du lobbying*. <https://www.hatvp.fr/presse/etude-comparative-des-dispositifs-dencadrement-du-lobbying/> 
- Hébert, M. (2018). Le lobbying, des mythes à la pratique. In Stéphanie Yates (Ed.), *Introduction aux relations publiques: Fondements, enjeux et pratiques* (pp. 309-327). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Hopkins, V., Klüver, H., & Pickup, M. (2019). The Influence of Cause and Sectional Group Lobbying on Government Responsiveness. *Political Research Quarterly*, 72(3), 623-636. <https://doi.org/10.1177/1065912918796326> 
- Hudon, R., Yates, S., & Ouimet, M. (2016). Portes tournantes et éthique démocratique. *Éthique publique. Revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale*, 18(2). <https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.2737>
- Jönsson, C., & Tallberg, J. (Eds.). (2010). *Transnational Actors in Global Governance : Patterns, Explanations, and Implications*. Palgrave Macmillan.
- Klüver, H. (2009). Measuring interest group influence using quantitative text analysis. *European Union Politics*, 10(4), 535-549. <https://doi.org/10.1177/1465116509346782>
- Klüver, H., & Saurugger, S. (2013). Opening the black box: The professionalization of interest groups in the European Union. *Interest groups & Advocacy*, 2(2), 185-205. <https://doi.org/10.1057/iga.2013.2> 
- Kotzian, P., & Steffek, J. (2012). Do members make a difference? A study of Transnational Civil Society Organizations. *European Political Science Review*, 5(1), 55-81. <https://doi.org/10.1017/S175577391200001X>
- Koutroubas, T., & Lits, M. (2011). *Communication politique et lobbying*. Bruxelles: De Boeck.
- Kröger, S. (2019). How limited representativeness weakens throughput legitimacy in the EU: The example of interest groups. *Public Administration*, 97(4). <https://doi.org/10.1111/padm.12410> 
- Lijphart, A. (2012). *Patterns of democracy: Government forms and performance in thirty-six countries*. New Haven: Yale University Press.
- Lowery, D. (2013). Lobbying influence: Meaning, measurement and missing. *Interest groups & Advocacy*, 2(1), 1-26. <https://doi.org/10.1057/iga.2012.20> 
- Lowery, D., & Gray, V. (2004). A Neopluralist Perspective on Research on Organized Interests. *Political Research Quarterly*, 57(1), 163-175. <https://doi.org/10.2307/3219843>
- Lucas, K. (2018). Behind success stories: goal attainment in global trade and climate negotiations. *Interest groups & Advocacy*. <https://doi.org/10.1057/s41309-018-0038-0> 
- McGrath, C. (2005). Towards a lobbying profession: developing the industry's reputation, education and representation. *Journal of Public Affairs*, 5(2), 124-135. <https://doi.org/10.1002/pa.14> 
- McGrath, C. (2006). The ideal lobbyist: Personal characteristics of effective lobbyists. *Journal of Communication Management*, 10(1), 67-79. <https://doi.org/10.1108/13632540610646382> 

- Năstase, A. (2020). An ethics for the lobbying profession? The role of private associations in defining and codifying behavioural standards for lobbyists in the EU. *Interest groups & Advocacy*, 9(4), 495-519. <https://doi.org/10.1057/s41309-020-00107-8> 
- Olson, M. (1965). *The Logic of Collective Action - Public Goods and the Theory of Groups*. Cambridge, Massachusetts: Harvard University Press.
- Pollack, Mark A. (1997). Representing diffuse interests in EC policy-making. *Journal of European Public Policy*, 4(4), 572-590. <https://doi.org/10.1080/135017697344073>
- Pritoni, A., & Vicentini, G. (2022). Something New on the Western Front: Twenty Years of Interest Group Research (1999–2018). *Political Studies Review*, 20(1), 36-46. <https://doi.org/10.1177/1478929920943502> 
- Ron, A., & Singer, A. A. (2020). Democracy, corruption, and the ethics of business lobbying. *Interest groups & Advocacy*, 9(1), 38-56. <https://doi.org/10.1057/s41309-019-00073-w> 
- Santerre, M. (2018). Le combat de l'industrie du taxi de Québec contre la multinationale Uber. In Stéphanie Yates (Ed.), *Introduction aux relations publiques: Fondements, enjeux et pratiques* (pp. 451-461). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Schmitter, P. C., & Streeck, W. (1999). The organization of business interests: Studying the associative action of business in advanced industrial societies. MPIfG discussion paper No. 99/1 <https://www.econstor.eu/bitstream/10419/43739/1/268682569.pdf> 
- Siaroff, A. (1999). Corporatism in 24 industrial democracies: Meaning and measurement. *European Journal of Political Research*, 36(2), 175-205. <https://doi.org/10.1111/1475-6765.0046> 
- Tallberg, J., Dellmuth, L. M., Agné, H., & Duit, A. (2018). NGO Influence in International Organizations: Information, Access and Exchange. *British Journal of Political Science*, 48(1), 213-238. <https://doi.org/10.1017/S000712341500037X> 
- Truijens, D., & Hanegraaff, M. (2021). The two faces of conflict: how internal and external conflict affect interest group influence. *Journal of European Public Policy*, 28(12), 1909-1931. <https://doi.org/10.1080/13501763.2020.1821751> 
- Yates, S. (2012). Les relations du citoyen avec l'État: de la représentation à la participation. In P. P. Tremblay (Ed.), *L'administration contemporaine de l'État: une perspective canadienne et québécoise* (pp. 351-368). Presses de l'Université du Québec.
- Yates, S. (2018). La transparence des activités de lobbying au Québec : la grande illusion ?. *Revue française d'administration publique*, 165(1), 33-47. <http://dx.doi.org/10.3917/rfap.165.0033> 